

[Accueil \(http://www.lameuse.be\)](http://www.lameuse.be) > [Belgique \(/38/sections/belgique\)](/38/sections/belgique)

Vous voulez une piscine dans votre jardin? Attention aux arnaques!



Par Yannick Hallet

| Publié le 30/09/2020 à 06:08

L'année 2020 est exceptionnelle. Malgré le Covid-19, près de 4.000 piscines devraient être creusées d'ici le 31 décembre. Un record ! Ce boom pousse certains à se lancer vaille que vaille dans l'installation.

« Cet été s'est révélé très positif pour les entrepreneurs », explique Patrice Dresse du Groupement des entreprises générales de construction de piscines. « Le secteur a continué à travailler malgré la crise du coronavirus et a su parfaitement conjuguer les règles sanitaires et à la productivité. »

Selon ses prévisions, environ 4.000 piscines auront été construites au 31 décembre 2020, soit une augmentation de 30 %. En 2019, ce nombre s'élevait à 3.050, à 2.400 en 2018 et à 2.150 en 2017. Comme quoi les étés caniculaires incitent le Belge à investir. « Les carnets de commandes se remplissent petit à petit pour 2021. En moyenne, nos entreprises ont déjà du travail jusqu'à la mi-mai », assure Patrice Dresse.

Piscine en dur : ce que le Belge veut

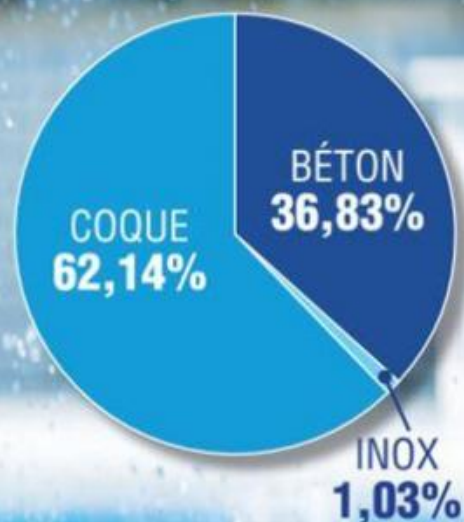
Dimensions

8 m x 4 :	5 %
9 m x 4 :	6 %
10 m x 4 :	76 %
11 m x 4 :	10 %
12 m x 4 :	2 %
Autres :	1 %

Prix

35.000 à 50.000 € :	8 %
50.000 à 65.000 € :	61 %
65.000 à 80.000 € :	22 %
80.000 à 100.000 € :	8 %
100.000 à 150.000 € :	1 %

Modèles



Type de traitement de l'eau



(*) Source Fédération des entrepreneurs généraux de la construction

© 123RF



Le secteur organise la première « Belgian Pool Day » ce samedi 3 octobre, une journée portes ouvertes pour rencontrer un pisciniste « reconnu et fiable », souligne le Groupement.

Le boom de l'activité attire de nouveaux venus dans l'installation de piscines. « Nous craignons qu'ils ne puissent assurer le service après-vente au bout de quelques années », indique Patrice Dresse. Pour rester en bon état et bien fonctionner, une piscine doit subir un entretien bisannuel, à l'ouverture et à la fermeture. À moins de se spécialiser, il ne peut pas être réalisé par le propriétaire.

Au-delà de cet aspect, la construction requiert du sérieux et du professionnalisme. « Si des problèmes de stabilité apparaissent à terme, c'est tout le dispositif qui est mis en cause », rappelle le représentant du secteur. Pour lui, il est essentiel que le consommateur pose les bonnes questions pour déterminer le sérieux du professionnel en face de lui.

Du personnel maison

« Un site internet ne suffit pas ! Pour 2.500 €, on peut s'en payer un. La présence d'un showroom montre que la personne a investi. Le mieux est aussi d'avoir du personnel dans l'entreprise, même si ce ne sont que deux ou trois personnes. Certains ne fonctionnent qu'avec des sous-traitants, mais qui alors assure l'entretien l'année suivante ? », lance Patrice Dresse. Il appelle aussi à la prudence si l'interlocuteur évoque la possibilité d'éluider la TVA. Mieux vaut une facture en bonne et due forme pour faire valoir sa garantie. Selon l'enquête du Groupement, beaucoup de Belges dépensent entre 50.000 et 65.000 € pour s'offrir ce plaisir. C'est donc un investissement sur le très long terme. « Un investissement rentable car il apporte une plus-value à la maison », ajoute le représentant des entrepreneurs.

« Pour les membres du Groupement, nous nous assurons qu'ils n'ont ni dettes sociales et fiscales. Nous nous portons garants pour eux. En cas de litige, nous avons un médiateur agréé pour une conciliation », met en avant Patrice Dresse. Dernier conseil : outre l'investissement, une piscine, c'est un budget annuel pour la chauffer et l'entretenir. Un pro peut vous renseigner sur le coût.

Notre sélection vidéo